



ASSEMBLEE GENERALE

Saison 2022/2023

Lundi 08 janvier 2024

A 19h00

Archères, Archers,

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu le lundi 08 janvier 2024 à la Salle du renouveau du plateau, 46 rue Paul Bert à Lannemezan.

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Bilan de la saison
- Bilan financier
- Tarif licence 2025
- Projet 2024
- Prévisionnel 2024
- Modification statuts
- Questions diverses
- Démission du conseil d'administration
- Election du nouveau conseil d'administration
- Election du Bureau directeur par le conseil d'administration

Vous pouvez dès à présent envoyer par mail vos candidatures à l'élection du conseil d'administration. (Conditions accession au conseil d'administration : avoir au moins 16 ans ; 18 ans pour le bureau directeur et ayant un an de licence). Les candidats devront être présents à l'assemblée générale.

Possibilité de voter par procuration si joint formulaire qui devra nous parvenir avant le 6 janvier 2024.

Notre assemblée générale sera suivie d'un apéritif dinatoire.

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, Archères, Archers, parents, nos salutations sportives.

Le bureau des Archers Bandouliers